



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

- Séance du 16 Avril 2026 -

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, le conseil municipal de la commune de Seysses, dûment convoqué conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 33			
Membres présents : 29	Absents avec procuration : 4	Absents sans procuration :	Votants : 33
Date de convocation : 10/04/2026		Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 17/04/2026	

Présents : Jérôme BOUTELOUP, Sonia BEC, Souria BELHANDOUZ, Michèle BENESSE, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Morgane CARRA, Sylvie CASSAING, Alain D'ORSO, Martine DESJARDINS, Gilles DURET, Magalie GRANDSIMON, Si Tat HOANG, Clara JACKIEWICZ, Jean-Paul JOHEL, Cédric LACASSAGNE, Sébastien LATT, Jeanine MIROUZE, Elodie RICHARD, Jérôme SICARDON, Hanta SISTAC, Philippe STREMLER, Fabio VITULLI, Didier ZERBIB, Christian CUQ, Guy DELRIEU, Cynthia GONZALEZ, Julien LAUSSU, Vicky VALLIER

Excusés avec procurations : Françoise BARRERE à Magalie GRANDSIMON, Marie-Ange KOFFEL à Malika BENSOUICI, Florian CELIE à Cédric LACASSAGNE, Philippe RIGAL à Philippe STREMLER

Absents sans procuration : /

Secrétaire : Malika BENSOUICI

N° DEL/2026-4-05	<p>Vu la loi n°83-663 du 22/07/1983 modifiée a posé le principe général d'une répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes.</p> <p>Considérant que ce forfait par élève est également versé aux écoles privées sous contrat pour la scolarisation d'élèves Seyssois quand il s'agit d'une obligation légale.</p> <p>Considérant que ce coût moyen de scolarisation d'un élève fréquentant les écoles publiques de Seysses pour l'année 2025/2026 a été évalué à 675 € comme suit :</p>																		
Coût de fonctionnement d'un élève pour l'année scolaire 2025-2026	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <th colspan="2">ECOLES PUBLIQUES DE SEYSSES COÛT DE FONCTIONNEMENT D'UN ELEVE EN 2025</th> </tr> <tr> <td style="width: 70%;">Fournitures scolaires, petit équipement, transports...</td> <td>82 179 €</td> </tr> <tr> <td>Sport (60 % masse salariale)</td> <td>50 365 €</td> </tr> <tr> <td>50% du montant général pour le ménage (personnel) et les fournitures d'entretien</td> <td>181 809 €</td> </tr> <tr> <td>Salaires ATSEM</td> <td>232 517 €</td> </tr> <tr> <td>10 % d'autres charges à caractère général de la commune (eau, gaz, électricité, téléphone, copieurs, maintenance, assurance, entretien des bâtiments,...)</td> <td>65 142 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>612 012 €</td> </tr> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 70%;">Nombre d'élèves</td> <td>907</td> </tr> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 70%;">Coût moyen d'un élève</td> <td>675 €</td> </tr> </table>	ECOLES PUBLIQUES DE SEYSSES COÛT DE FONCTIONNEMENT D'UN ELEVE EN 2025		Fournitures scolaires, petit équipement, transports...	82 179 €	Sport (60 % masse salariale)	50 365 €	50% du montant général pour le ménage (personnel) et les fournitures d'entretien	181 809 €	Salaires ATSEM	232 517 €	10 % d'autres charges à caractère général de la commune (eau, gaz, électricité, téléphone, copieurs, maintenance, assurance, entretien des bâtiments,...)	65 142 €		612 012 €	Nombre d'élèves	907	Coût moyen d'un élève	675 €
ECOLES PUBLIQUES DE SEYSSES COÛT DE FONCTIONNEMENT D'UN ELEVE EN 2025																			
Fournitures scolaires, petit équipement, transports...	82 179 €																		
Sport (60 % masse salariale)	50 365 €																		
50% du montant général pour le ménage (personnel) et les fournitures d'entretien	181 809 €																		
Salaires ATSEM	232 517 €																		
10 % d'autres charges à caractère général de la commune (eau, gaz, électricité, téléphone, copieurs, maintenance, assurance, entretien des bâtiments,...)	65 142 €																		
	612 012 €																		
Nombre d'élèves	907																		
Coût moyen d'un élève	675 €																		



N° DEL/2026-4-05

Le Conseil Municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **D'approuver** le coût de fonctionnement d'un élève à 675 € pour l'année scolaire 2025-2026.
- **D'habiliter** Monsieur Le Maire à intervenir auprès des communes dont les enfants sont scolarisés à Seysses, pour le versement de la participation dont le montant sera pondéré à hauteur de 20 %, en fonction du potentiel fiscal de chaque commune (dernières données connues), et à verser ce forfait par élève aux écoles privées sous contrat pour la scolarisation d'élèves Seyssois quand il s'agit d'une obligation légale.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme.

Le Maire,
Jérôme BOUTELOUP

Secrétaire de séance
Malika BENSOUICI

